



## Fabrication de produits

Par **Floky**, le **27/09/2019** à **10:52**

Bonjour,

Je suis actuellement en projet de création d'une marque de maroquinerie et j'aurais une question à vous poser. J'aimerais savoir si il est obligatoire d'intégrer les étiquettes à l'intérieur des produits concernant la provenance de fabrication du produit et les conditions d'utilisation des produits.

Merci à vous

Je vous shouaite une bonne journée

Cordialement

Par **morobar**, le **28/09/2019** à **18:37**

Bonjour,

Une recherche avec comme item "règlementation étiquettage maroquinerie" vous indiquera un certain nombre de sites pouvant répondre plus ou moins précisément à vos questions.

Par exemple:

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Cuir>